

## Maître d'ouvrage

A l'attention de Lorry MAIRE  
LE NID  
26 Boulevard du 21ème Régiment d'Aviation  
54000 NANCY

# RAPPORT INITIAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

RICT Indice 1 - 24 avril 2026

Objet de l'indice : Mise à jour du projet  
Annule et remplace l'indice précédent

## Construction d'un collectif de 12 logements - LANEUVEVILLE DEVANT NANCY (54)

rue Lucien Galtier  
54410 Laneuveville devant Nancy

N° d'affaire : C-MECT-2022-20-145046

**Missions : L, PI, SH, HAND, TH, PH**

### Responsable d'opération

Sébastien MALLICA  
Agence Metz  
sebastien.mallica@btp-consultants.fr





Accréditation Cofrac n°3-064 - inspection - Liste des sites et portées disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)  
Seules les missions L et S - Prestations d'inspection rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation

Dossier d'assurance : dommages-ouvrage

Commande n° P-MECT-2022-20-145046 notifiée le 24/03/2022

Rapport établi sur la base des documents listés au paragraphe Documents examinés.

## En copie

ARCHILOR  
[asbati@archilor.fr](mailto:asbati@archilor.fr)

BTP Consultants  
[adm.grandest@btp-consultants.fr](mailto:adm.grandest@btp-consultants.fr)

## Renseignements généraux

---

### Maîtrise d'ouvrage

LE NID

### Conception Architecte Maître d'Œuvre

ARCHILOR

### Divers

BTP Consultants

### Calendrier des travaux

Délai en mois : 14.0



## Cadre Réglementaire

---

### Autorisation administration

Date de dépôt de l'autorisation administrative

- 15/05/2025

Hauteur du plancher bas du dernier niveau

- $H \leq 8\text{m}$

### Typologie des bâtiments

Classement de l'ouvrage

SH - Sécurité incendie dans les bâtiments en habitation

Type d'habitation

Neuf

Type d'habitation neuf

2ème famille

Habitat de loisir à gestion collective

Non

HAND - L'accessibilité pour les personnes handicapées

Habitations collectives

- Habitations collectives bâtiment neuf

TH - L'isolation thermique et économies d'énergie

Réglementations thermiques applicables

RT2012

PH - L'isolation acoustique des bâtiments

Isolement des façades extérieures

39 dB

### Détail de l'ouvrage

Environnement de l'opération

Zone de neige

A1

Zone de vent

Zone 2



## Documents examinés

Dossier PRO reçu le 24/02/2026 comprenant :

PC 054 300 25 0 0008 Decision

Classement acoustique façade de l'architecte

CW2020\_RE2020\_RSET\_PAC Air\_Eau collective\_2026-3-3\_RSET

NID.LANEUV.A21200.PRO.CCTP.CDPGF \

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L01

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L02

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L03

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L04

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L05

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L06

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L07

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L08

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L09

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L10

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L11

nid.laneuv.a21200.pro.cctp.L12

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L01

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L02

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L03

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L04

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L05

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L06

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L07

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L08

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L09

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L10

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L11

nid.laneuv.a21200.pro.cdpgf.L12

NID.LANEUV.A21200.PRO.ECRIT \

nid.laneuv.a21200.fondasol.etude.thermique

nid.laneuv.a21200.fondasol.G2PRO.B

nid.laneuv.a21200.pro.planning

nid.laneuv.a21200.pro.surfaces

NID.LANEUV.A21200.PRO.GRAPH \ NID.LANEUV.A21200.PRO.ARCHITECTE \

nid.laneuv.a21200.pro.graph.archi



NID.LANEUV.A21200.PRO.GRAPH\NID.LANEUV.A21200.PRO.FLUIDES\  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.CH01.20260213  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.CH02.20260213  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.EL01.20260213  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.EL02.20260213  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.VTPS01.20260213  
i24.70.lenid.12.log.laneuv.pro.plan.VTPS02.20260213

NID.LANEUV.A21200.PRO.GRAPH\NID.LANEUV.A21200.PRO.STRUCTURE\  
PRO-COFFRAGE-indA



## Evaluation des documents examinés

---

### Description sommaire du programme des travaux et des objets contrôlés

#### Présentation générale

Le projet consiste en la construction de 12 logements collectifs (T2 et T3) accessibles aux personnes à mobilité réduite, situés au 95 Rue Lucien Galtier, 54410 Laneuveville-devant-Nancy. L'opération s'inscrit dans le cadre de la réglementation environnementale RE 2020 avec un objectif d'étanchéité à l'air de l'enveloppe fixé à 0.60 m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup> sous 4 Pa. Les bâtiments disposent de plusieurs niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et intègrent divers locaux techniques (chaufferie collective, locaux PAC, gaines télécoms et électriques, IRVE), des locaux de service (vélos, poubelles) ainsi que des espaces extérieurs comprenant des jardins, coursives, balcons et terrasses. Le parcement comprend des places de stationnement en surface.

#### Classement acoustique des façades :

Façade avant : DnTA,tr = 30 dB

Façade arrière : DnTA,tr = 39 dB

Façades létrales : DnTA,tr = 36 dB

#### Lot 01 - VRD

##### Terrassements et aménagement extérieur

Revêtement en pavés béton drainants - 20x20 cm épaisseur 8 cm - stationnements Signalisation verticale par panneaux routiers - voirie et stationnements

##### Réseaux souples et électriques

Fourreaux TPC pour réseau électrique BT - selon schéma des réseaux Chambres de tirage électriques - selon schéma des réseaux Massifs béton pour bornes de recharge IRVE - selon schéma des réseaux Gainés PVC pour réseaux télécoms et TV - selon schéma des réseaux Chambres de tirage PTT - sous trottoirs Massifs béton et chambres de tirage pour éclairage public - selon schéma des réseaux

##### Réseaux d'assainissement

Canalisations PVC CR8 pour assainissement - selon schéma des réseaux Regards préfabriqués en béton - Ø 1000 mm - selon schéma des réseaux Bouches avaloirs préfabriquées avec sortie siphonnée - selon schéma des réseaux Caniveaux à grille série chaussée - selon schéma des réseaux

#### Lot 02 - Gros-Œuvre

##### Fondations

Fondations superficielles par semelles filantes, massifs isolés et longrines - selon schéma de fondations

##### Maçonneries et voiles

Voiles en béton armé - épaisseur 0,20 m - murets en mitoyenneté SO, NO, SE Murs en maçonnerie de briques rectifiées - R=1,01 m<sup>2</sup>.K/W - maçonnerie extérieure des logements Murs en agglomérés de ciment - R+2 au séparatif local VMC/PAC, bloc central et refends



## Éléments de structure

Poteaux de structure en béton armé - intérieur des logements et support des coursives extérieures  
Poutres de structure en béton armé - selon plan structure Acrotères en béton armé - toit terrasse et édicule toiture Escaliers droits préfabriqués en béton armé - largeur 1,40 m, hauteur de marches 17 cm - RDC à R+2 en extérieur

## Planchers et balcons

Dalles pleines en béton armé - épaisseur 20 cm - CF 1/2h ou 1h - séparatif horizontal entre logements, coursive, toit terrasse Dalles pleines en béton armé pour balcons - balcons au R+1 et R+2 Murets en béton armé - épaisseur 0,20 m - balcons au R+1 et R+2

## Réservations et réseaux intégrés

Calfeutrement en béton des pieds de colonnes montantes - hauteur 10 cm - locaux colonnes montantes Réseaux intérieurs d'évacuation en canalisation PVC rigide - selon schéma des réseaux Fourreaux pour alimentation fluides - Ø 42/45 mm, Ø 63 mm, Ø 80 mm, Ø 200 mm - selon schéma des réseaux

## Lot 03 - Étanchéité

### Toitures terrasses végétalisées

Complexe d'étanchéité bicouche avec isolation thermique et protection végétale - épaisseur d'isolant 160 mm -  $R=7,30 \text{ m}^2\cdot\text{K}/\text{W}$  - toiture terrasse au-dessus des logements Complexe d'étanchéité avec couverture végétale sans isolant - toiture terrasse au-dessus de la coursive et du local technique

### Toitures terrasses accessibles

Complexe d'étanchéité bicouche avec dalles sur plots - coursives en R+1 et R+2

### Étanchéité liquide

Résine polyuréthane avec finition antidérapante - balcons en R+1 et R+2 Résine polyuréthane non accessible - toiture terrasse au-dessus des balcons

### Relevés et accessoires

Relevés d'étanchéité en résine bitume polyuréthane avec isolation - épaisseur d'isolant 100 mm - toitures terrasses, coursives, balcons Sorties de toiture avec platine et moignon en acier inoxydable - toitures terrasses au-dessus des logements, coursives et locaux techniques Lignes de vie en câbles acier inoxydable - Ø 8 mm - toiture terrasse au-dessus des logements Descentes d'eaux pluviales en PVC - Ø 125 mm - toiture terrasse au-dessus des logements Descentes d'eaux pluviales en métal laqué - Ø 100 mm - toitures terrasses au-dessus coursives, locaux techniques, balcons

## Lot 04 - Menuiseries PVC

### Menuiseries extérieures

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC avec double vitrage faiblement émissif - 30 dBa - ensemble des logements T2 et T3 Volets roulants motorisés avec coffre isolé à lames PVC ou aluminium - ensemble des logements T2 et T3

## Lot 05 - Serrurerie, Métallerie et Ferronnerie



### **Portes métalliques extérieures**

Portes d'entrée en acier galvanisé avec isolation thermique - EI30 - 42 dB - coursives des logements T2 et T3  
Portes de service en acier galvanisé pour locaux - EI30 - RDC, R+1, R+2 pour locaux sous-station, PAC, VMC, vélos, colonnes montantes

### **Garde-corps et cloisons métalliques**

Garde-corps métalliques ou à tôle perforée - RDC, R+1, R+2 et toiture sur escaliers, balcons, fenêtres et coursives

### **Ventilation par grilles**

Grilles d'aération en aluminium - 20x20 cm - façades des logements  
Grilles de ventilation anti-effraction en aluminium - 1,80x2,10 m - R+2 sur le local PAC

### **Clôtures et portails**

Portail extérieur motorisé double vantaux en tôle pleine - 3,50x1,80 m - limite de propriété côté rue  
Portillon extérieur simple vantail en tôle pleine - limite de propriété côté rue et local poubelles

## **Lot 06 - Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)**

### **Isolation des façades**

Système d'isolation thermique par l'extérieur en polystyrène expansé avec enduit - épaisseur 16 cm -  $R=5,15 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$  - ensemble des façades hors bloc central  
Isolation thermique des murs de soubassement par panneaux composites en polystyrène expansé graphité - épaisseur 110+10 mm -  $R=3,50 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$  - ensemble des façades  
Échafaudages extérieurs de pied pour travaux de façade - ensemble des façades

### **Bardage rapporté**

Bardage en clins de Mélèze sur ossature bois avec pare-pluie - épaisseur 33 mm - bloc central des façades locaux techniques

## **Lot 07 - Plâtrerie et Plafonds**

### **Doublages et isolations**

Cloisons de doublage en plaques de plâtre sur isolation thermique - épaisseur 13+100 mm -  $R=3,40 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$  - B-s1,d0 - bloc central locaux communs  
Isolation horizontale en laine de roche en rouleaux pour combles/faux-plafonds - épaisseur 100 mm -  $R=2,50 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$  - logements T2 et T3

### **Cloisons de distribution**

Cloisons de distribution à ossature métallique avec isolant fibre minérale - épaisseur isolant 45 mm -  $R=1,25 \text{ m}^2.\text{K}/\text{W}$  - 46 dB - logements T2 et T3  
Cloisons en carreaux de plâtre hydrofuges - épaisseur 100 mm - séparatif de gaines des locaux colonnes montantes

### **Gaines techniques**

Gaines techniques verticales en plaques de plâtre - 42 dB - EI30 - A2-s1,d0 - logements T2 et T3

### **Plafonds**



Plafonds en plaques de plâtre hydrofuges sur ossature métallique - RDC, R+1, R+2 sur la coursive extérieure Plafonds coupe-feu en plaques de plâtre sur ossature métallique - REI 30 à REI 60 - logements T2 et T3

## **Lot 08 - Menuiserie Bois Intérieure**

### **Portes et fermetures intérieures**

Blocs portes à âme coupe-feu en bois ou composites avec ferme-portes - blocs portes de distribution Ventouses électromagnétiques pour l'asservissement des portes à fermeture automatique - portes d'accès asservies

### **Gaines et trappes**

Trappes d'accès GTL avec cadre en bois exotique - 0,40x0,40 m - logements T2 et T3 Trappes démontables avec cadre en bois exotique et isolation - 41 dB - EI30 - logements T2 et T3 Façades de gaines techniques avec panneaux en particules - EI30 - M1 - locaux des colonnes montantes

### **Aménagements divers**

Plaques de signalisation en plexiglass - RDC, R+1, R+2 Cylindres de sécurité sur système d'organigramme - R+1 et R+2 pour locaux sous-station, PAC, ventilation et colonnes montantes

## **Lot 09 - Revêtements Sols**

### **Préparation des sols et chapes**

Chape flottante isolante sur panneau polyuréthane - épaisseur 160 mm -  $R=4,65 \text{ m}^2.K/W$  - salles de bains du RDC

### **Revêtements souples et durs**

Parquet flottant stratifié sur sous-couche acoustique - épaisseur 8 mm + 2 mm - 19 dB - Cfl-S1 - logements T2 et T3 Sous-couche insonorisante sous carrelage - 20 dB - salles de bains du R+1 et R+2

### **Imperméabilisations**

Membrane d'étanchéité sous carrelage - salles de bains du RDC Produit d'imperméabilisation sous faïence - salles de bains des 6 logements T2 et T3 Étanchéité en pied de cloison avec bande de relevé marouflée - salles de bains du RDC

### **Équipements de sols**

Siphons de sol en acier inoxydable encastrés - 100x100 mm - salles de bains du RDC Siphons de sol en acier inoxydable encastrés - 100x100 mm - local sous-station et local PAC du R+1 et R+2 Bandes podotactiles en tôle larmée d'aluminium - 98x40 cm - escaliers extérieurs Tôles en métal laqué sur marches pour repérage visuel - hauteur 10 cm - escaliers extérieurs

## **Lot 10 - Peinture**

### **Peintures techniques**

Peinture de protection et d'habillage pour canalisations et gaines intérieures - ensemble des 12 logements Peinture de finition sur supports en éléments serruriers - RDC et coursive extérieure

## **Lot 11 - Électricité**



## **Réseau de terre et colonnes**

Prise de terre par ceinturage en fond de fouille - section cuivre 25 mm<sup>2</sup> - gaine technique ENEDIS et local technique RCE Liaisons équipotentielles - salles d'eau et gaines techniques Colonne montante de distribution électrique - RDC à R+2 pour logements, communs et chaufferie

## **Distribution courants forts**

Tableaux électriques de distribution avec disjoncteurs pour logements - logements Tableau général basse tension et coffrets divisionnaires - RDC à R+2 dans la gaine technique des services généraux et chaufferie Coffret de protection IRVE à 13 départs - gaine technique IRVE Installation encastrée avec boîtes d'encastrement étanches à l'air - logements Alimentations électriques dédiées (ventilation, portail, pompes de relevage, accès) - locaux techniques, portails, chaufferie Minuterie d'éclairage et points lumineux avec détection crépusculaire - RDC à R+2 dans la circulations communes, escaliers et parkings

## **SSI et alarmes**

Détecteurs autonomes de fumée - > 85 dBA - espaces de distribution des logements

## **Courants faibles et communication**

Réseaux de communication et fibre optique de catégorie 6a/G657 - tous les étages dans locaux RCE et gaines GTL des logements

## **Lot 12 - Plomberie Chauffage Ventilation**

### **Production et distribution de chaleur**

Pompe à chaleur air/eau monobloc pour production collective - local technique PAC Traitement absorbant, grilles et pièges à son pour atténuation phonique - local technique PAC Isolation calorifuge classe 3 et classe 4 sur tuyauteries - M0 - chaufferie, faux-plafonds, gaines et combles Réseaux de chauffage en tubes d'acier noir soudé - ensemble du réseau de distribution chauffage

### **Distribution d'eau**

Réseaux de distribution d'eau sanitaire en tube de cuivre avec assemblages par brasage tendre - réseau de distribution intérieur Réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales en PVC NF et fonte - réseau d'évacuation intérieur

### **Aéraulique et Ventilation**

Conduits aérauliques de ventilation en tôle galvanisée spiralée avec isolation et pièges à son - réseau d'extraction Caisson d'extraction mécanique équipé de dépressostat - local VMC Ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable avec bouches de détection - ≤ 30 dB - logements

### **Eau chaude sanitaire**

Chauffe-eau thermodynamiques individuels raccordés sur le flux d'air extrait - capacité 200 L - ≤ 39 dB - logements



## Récapitulatif des observations

---

Notre évaluation des documents détaillés au § "Documents examinés" appelle les observations ci-dessous:

### **S** Avis n° RICT-1-1

Issu de l'avis : RICT-0-88

mur de soutènement

Mission(s) : L

Note de calcul du mur de soutènement et de son ferrailage à transmettre avant exécution.

---

### **S** Avis n° RICT-1-2

fondations

Mission(s) : L

Du fait de la présence de sol argileux et conformément à l'étude de sol n°PR54GT.21.0151-Pièce 2-indB, une rigidification des fondations pour l'ensemble du bâtiment est à prévoir, notamment entre les semelles et massifs supportant les poteaux des coursives (S01 et S02 selon plan PRO coffrage\_indA) avec le reste de la structure du bâtiment. A prévoir.

---

### **S** Avis n° RICT-1-3

parties enterrées périphérique

Mission(s) : L

CCTP gros oeuvre : Il est prévu une géomembrane enterrée étanche sur au moins 2 m de large autour des constructions avec une pente orientée vers l'extérieur. Cependant il n'y a aucune information sur le traitement des fondation en limites de propriétés Nord-Ouest et Sud-Est, là où la mise en place d'un tel dispositif est impossible. Nous rappelons que l'étude géotechnique précise qu'il est nécessaire d'approfondir les fondations à 2 m/TF. A mettre en cohérence au CCTP et sur plan coffrage fondation.

---

### **D** Avis n° RICT-1-4

Parties enterrées

Mission(s) : L

CCTP Gros oeuvre et étanchéité : il est prévu une simple protection par enduit bitumineux pour les parties enterrées. Or les coupes coffrage fondation font apparaître un niveau de terrain fini extérieur situé au dessus de la dalle basse RDC. L'ensemble des volumes RDC sont considérés comme des locaux nobles n'admettant aucune trace d'humidité. Par conséquent un enduit bitumineux est insuffisant. Ouvrage étanche à prévoir. Disposition à détailler au CCTP du lot étanchéité.

**S** Avis n° RICT-1-5

joint de dilatation

Mission(s) : L

Le bâtiment mesure 30m de long avec de la maçonnerie brique en façade et sans joint de dilatation. Nous rappelons que le DTU 20.1 impose un joint de dilatation tous les 25m. A mettre en cohérence.

**S** Avis n° RICT-1-6

Issu de l'avis : RICT-0-94

Tous les ouvrages

Mission(s) : L

CCTP menuiserie extérieure : faire référence aux DTU 36.5 et 44.1. *Nota : les DTU 36.1 et 37.1 n'existent plus.*

**S** Avis n° RICT-1-7

Issu de l'avis : RICT-0-47

Tous les ouvrages

Mission(s) : P1

CCTP plâtrerie : Les doublages ne semblent pas être prévus avec parement hydrofuges dans les locaux humides. A prévoir.

**D** Avis n° RICT-1-8

Issu de l'avis : RICT-0-79

salle d'eau

Mission(s) : P1

Le CCTP revêtement de sol prévoit une étanchéité sous carrelage du type WEBER SYS ETANCH pour les salles de bain avec douche à l'italienne au RDC. Nous rappelons que ce procédé de chez WEBER n'est à priori pas compatible avec la mise en oeuvre d'une sous-couche acoustique sous-chape ni d'un isolant thermique. Système d'étanchéité à modifier et transmettre l'avis technique ou Atex correspondant.

*Nota : Attention à l'épaisseur d'isolant thermique sous-chape que est limité à 6cm voir interdit selon certain avis technique d'étanchéité sous carrelage.*



## S Avis n° RICT-1-9

Issu de l'avis : RICT-0-13

plafond extérieur

Mission(s) : P1

CCTP Plâtrerie : Les plafonds suspendu en ouvrage plâtre situées au niveau des coursives extérieures devront nécessairement être sous avis technique car hors domaine d'emploi du DTU 25.41. Ceux-ci devront également être protégé latéralement. A détailler au CCTP et Atec à transmettre en exécution.

## S Avis n° RICT-1-10

Issu de l'avis : RICT-0-97

garde corps

Mission(s) : SH

CCTP serrurerie : faire référence dans le CCTP aux normes NF P01-012 et NF P01-013 version 2025 relatives aux gardes corps.

Nous attirons notamment l'attention sur la hauteur des gardes corps de balcons/terrasses qui doivent assurer une hauteur de protection 1m à compter **de l'appuis formé par le relevé béton + couvertines** si celui-ci mesure plus de 10cm de hauteur par rapport au niveau fini des dalles sur plots (voir détail 6.16 des plans architectes).

## S Avis n° RICT-1-11

allèges vitrées

Mission(s) : SH

CCTP menuiseries extérieures : Préciser si les allèges vitrées (dont la hauteur est à moins de 1m du sol) admettent un vitrage qui permet d'assurer la protection contre les risques de chute selon DTU 39.P5. Caractéristique des vitrages à détailler.

## S Avis n° RICT-1-12

Issu de l'avis : RICT-0-77

Mains courantes

Mission(s) : HAND

Plan architecte : Une seule main courante semble présente dans l'escalier des coursives extérieures. Nous rappelons qu'une main courante est nécessaire de part et d'autre de chaque volée d'escalier. A faire apparaître sur plan et à préciser clairement au CCTP.

**S Avis n° RICT-1-13****distance serrure****Mission(s) : HAND**

Des radiateurs semblent prévus directement devant l'entrée des logements T3-2 et T3-4 au RDC. Nous rappelons que la distance de 30cm à respecter entre la serrure et l'angle rentrant est à compter à partir du radiateur et non de la paroi sur laquelle est posée le radiateur. A préciser sur plan.

**S Avis n° RICT-1-14****TCE****Mission(s) : HAND**

Faire référence aux CCTP à l'arrêté du 24 décembre 2015 modifié et non à l'arrêté du 1er août 2006 qui n'est plus en vigueur.

**S Avis n° RICT-1-15****isolant toiture****Mission(s) : TH**

CCTP Etanchéité : Isolant de toiture terrasse prévu avec  $R=7.30 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$  or l'étude thermique demande un R de  $9,1 \text{ m}^2\text{K}/\text{W}$ . A mettre en cohérence.

**S Avis n° RICT-1-16****Issu de l'avis : RICT-0-74****conduits de ventilation****Mission(s) : TH**

Les conduits d'extraction de VMC au R+2 cheminent exclusivement en extérieur ou en volume non chauffé, préciser clairement au CCTP CVC la résistance thermique du calorifuge prévu pour ces conduits.

**S Avis n° RICT-1-17****Issu de l'avis : RICT-0-95****entrée d'air****Mission(s) : PH**

Pour des exigences  $DnTA,Tr = 36 \text{ à } 39 \text{ dB}$  à respecter en façade, les entrées d'air ne pourront pas être incorporés dans les châssis de fenêtre. Incorporation en maçonnerie à privilégier.



**S** **Avis n° RICT-1-18**

**Performances acoustiques**

**Mission(s) : PH**

L'ensemble des performances acoustique des ouvrages de menuiseries extérieures, entrées d'air et coffres de volet roulant devront être justifiés par des PV d'essais de laboratoire. A transmettre en exécution.



## Détails des missions

### L: Avis sur les dispositions relatives à la solidité des ouvrages

#### L-1: Ouvrages de réseaux divers et de voirie

L-1-1: Réseaux divers dont la destination est la desserte privative de la construction

F

L-1-2: Voirie, à l'exclusion des couches d'usure des chaussées et des voies piétonnières, dont la destination est la desserte privative de la construction

F

#### L-2: Ouvrages de fondation

##### L-2-1: Superficielles

L-2-1-1: Semelles superficielles

S

L-2-1-2: Radier

SO

L-2-1-3: Dallage

SO

##### L-2-2: Profondes

SO

##### L-2-3: Particulières

L-2-3-1: Puits

SO

L-2-3-2: Colonnes balastées

SO

L-2-3-3: Inclusions rigides

SO

L-2-3-4: Autre

S

#### L-3: Ouvrages d'ossature

##### L-3-1: Structure béton armé

L-3-1-1: Conception de la structure verticale

F

L-3-1-2: Conception de la structure horizontale

F

L-3-1-3: Conception du contreventement

F

L-3-1-4: Parties enterrées

D

##### L-3-2: Structure maçonnerie

S

##### L-3-3: Structure métallique

SO

##### L-3-4: Structure construction bois

SO

##### L-3-5: Structure mixte

SO

#### L-4: Façades - Menuiseries Extérieures

L-4-1: Façade bois type MOB

SO

L-4-2: Maçonnerie enduite ou apparente

F



L-4-3: Béton armé	F
L-4-4: Isolation thermique par l'extérieur	SO
L-4-5: Bardage	F
L-4-6: Façade légère	SO
L-4-7: Façade rideau	SO
L-4-8: Menuiseries	S
L-4-9: Eléments de façades	SO
L-5: Couvert	
L-5-1: Etanchéité	F
L-5-2: Couverture	
L-5-2-1: Grands éléments	SO
L-5-2-2: Petits éléments	F
L-5-2-3: Eléments de couverture non traditionnels (Atec Atex)	SO
L-6: Eléments d'équipement indissociablement liés aux ouvrages	SO

**P1: Avis sur les éléments d'équipement non indissociablement liés aux ouvrages**

P1-1: Cloisons et éléments de séparation verticale non porteurs	F
P1-2: Eléments de doublages intérieurs hors façades légères	S
P1-3: Revêtements de sol	D
P1-4: Revêtements muraux	F
P1-5: Revêtements de plafonds et plafonds suspendus	S
P1-6: Garde-corps, mains courantes et ouvrages de serrurerie	F
P1-7: Menuiseries intérieures	F
P1-8: Plomberie (EU, EV, EP, installations EF et EC, installations de gaz, etc.)	F
P1-9: Installations de chauffage, de ventilation ou de climatisation	F
P1-10: Électricité (courants forts et faibles)	F
P1-11: Ascenseurs, appareils élévateurs	SO
P1-12: Autres équipements dissociables	SO

**SH: Mission relative à la sécurité des personnes dans les bâtiments à usage d'habitations**



SH-1: Généralités	
SH-1-1: Isolement par rapport aux tiers	F
SH-1-2: Classement et desserte	F
SH-2: Structure et Enveloppe	
SH-2-1: Résistance au feu des structures	F
SH-2-2: Recoupement vertical des bâtiments	SO
SH-2-3: Parois et portes des logements et LCR	SO
SH-2-4: Celliers ou caves	F
SH-2-5: Façades	F
SH-2-6: Couvertures	F
SH-2-7: Isolation des parois par l'intérieur	F
SH-3: Dégagements	
SH-3-1: Résistance au feu des parois des circulations horizontales et verticales	F
SH-3-2: Réaction au feu des matériaux des circulations horizontales et verticales	F
SH-3-3: Désenfumage ou mise à l'air libre des circulations	F
SH-3-4: Conception des dégagements	F
SH-4: Conduits et gaines	
SH-4-1: Dispositions générales, rétablissement du coupe-feu	F
SH-4-2: Gaines et conduites montantes gaz	F
SH-4-3: Gaines pour colonnes montantes « électricité »	F
SH-4-4: Conduits et circuits de ventilation	F
SH-4-5: Vide-ordures, local réceptacle	SO
SH-5: Dispositions particulières applicables aux logements foyers	SO
SH-6: Parcs de stationnement	SO
SH-7: Dispositions diverses	SO
SH-8: Agrément de dispositifs ou dispositions constructives non prévus par la réglementation	SO
SH-9: Application de la circulaire du 13/12/1982 sur les travaux dans l'existant	SO
SH-10: Equipements divers	
SH-10-1: Installations de chauffage, ECS, ventilation, réfrigération, climatisation	F
SH-10-2: Installations aux gaz combustibles et aux hydrocarbures liquéfiés	F



SH-10-3: Conduits de fumée .....	F
SH-10-4: Installations électriques (courants forts) .....	F
SH-10-5: Portes automatiques de garages, portes et portails automatiques .....	SO
SH-10-6: Garde-corps et fenêtres basses .....	S
SH-10-7: Ouvrants en élévation ou en toiture, parois transparentes ou translucides .....	F

**HAND: Avis sur les dispositions relatives à l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées**

HAND-1: Accessibilité HABITATION .....	
HAND-1-1: Cheminements extérieurs .....	F
HAND-1-2: Stationnement .....	F
HAND-1-3: Accès au bâtiment .....	F
HAND-1-4: Signalisation, repérage .....	F
HAND-1-5: Circulations intérieures (horizontales et verticales) .....	S
HAND-1-6: Revêtements (sols, murs et plafonds) .....	F
HAND-1-7: Équipements, dispositifs de commande, portes, portiques et sas .....	F
HAND-1-8: Éclairage .....	F
HAND-1-9: Logements (caractéristiques de base, escaliers, pièces de l'unité de vie) .....	S
HAND-2: Accessibilité ERP .....	SO
HAND-3: Accessibilité Code du travail .....	SO

**TH: Avis sur les dispositions relatives a l'isolation thermique et aux économies d'énergie**

TH-1: Réglementation thermique applicable ou présence d'un label énergétique : .....	
TH-1-1: Calcul du coefficient Bbio .....	F
TH-1-2: Calcul du coefficient Cep .....	F
TH-1-3: Calcul du coefficient Tic confort d'été .....	F
TH-1-4: Confort thermique d'été DH .....	F
TH-1-5: Définition des zones CE1 et CE2 .....	F
TH-1-6: Définition et prise en compte des classes d'exposition des baies au bruit des infrastructures de transport .....	SO
TH-1-7: Existence de l'étude thermique simplifiée .....	F
TH-1-8: Dispositions techniques relatives à l'étanchéité à l'air .....	F



TH-1-9: Isolation thermique des parois .....	S
TH-1-10: Maîtrise des ponts thermiques .....	F
TH-1-11: Surfaces d'éclairage naturel .....	F
TH-1-12: Équipements techniques de gestion de l'éclairage .....	F
TH-1-13: Prise en compte du confort thermique d'été .....	F
TH-1-14: Équipements techniques de production d'énergie et ventilation .....	S
TH-1-15: Équipements techniques de régulation et de comptage .....	F
TH-1-16: Dispositif de mesure ou d'estimation de la consommation d'énergie de chaque logement .....	F
TH-1-17: Eau chaude sanitaire .....	F
TH-1-18: Prise en compte des sources d'énergie renouvelable .....	F
TH-1-19: Mission (s) complémentaire (s) .....	SO

**PH: Avis sur les dispositions relatives à l'isolation phonique** .....

PH-1: Phh - Dispositions applicables aux bâtiments d'habitation .....	
PH-1-1: Communication du niveau d'isolement requis pour les façades (lorsque voies classées) .....	S
PH-1-2: Respect des exigences réglementaires ou contractuelles .....	S
PH-1-3: Mesures acoustiques éventuelles (mission complémentaire) .....	SO
PH-2: Pha - Dispositions applicables aux bâtiments autres qu'à usage d'habitation .....	SO



## Signification des avis

- F** Favorable : l'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné ne révèle pas d'aléas techniques liés à sa conception ni à sa réalisation.
- D** Défavorable : l'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné révèle l'existence d'aléas techniques liés à sa conception ou à sa réalisation.
- S** Suspendu : l'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné ne peut être correctement réalisé en l'absence d'informations complémentaires permettant d'évaluer les aléas techniques s'y rapportant. La non-communication des informations manquantes conduira à la formulation d'un avis défavorable sur cet ouvrage ou cet élément d'équipement dans notre rapport final.
- SO** Sans objet : l'ouvrage ou l'élément d'équipement cité n'existe pas.
- HM** Hors mission : l'ouvrage ou l'élément d'équipement cité ne fait pas partie du programme des travaux visé par notre contrat de contrôle technique.



## Informations à partager

---

Les documents suivants sont à transmettre à BTP Consultants :

Documents complémentaires ou modifiés demandés dans les observations formulées au §4 ci-dessus

Plans d'exécution et fiches techniques de matériaux et matériels avant mise en œuvre par les entreprises



## Rappels de nos conditions générales d'intervention

---

- Le présent document regroupe les avis de BTP Consultants, formulés suite à l'examen des documents de conception, dans le cadre des missions de contrôle technique souscrites par le Maître de l'Ouvrage, conformément au § 4.2.2 de la norme NF P 03-100.
- BTP Consultants doit être systématiquement informé au préalable de tout usage de procédé relevant d'une Technique Non Courante que la maîtrise d'œuvre entend prescrire ou mettre en œuvre.
- L'emploi de procédé relevant de Techniques Non Courantes devra faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'ensemble des assureurs de l'opération ; BTP Consultants doit être systématiquement informé de ces conditions d'accords et de ces conditions spéciales de souscriptions d'assurance .
- Les observations formulées dans le présent rapport ne visent que les dispositions relatives aux fonctions et/ou aux ouvrages ou éléments d'ouvrage . Ces observations concernent uniquement la phase de conception. La responsabilité de BTP consultants ne peut être recherchée pour une mauvaise conception ou exécution d'ouvrages dont les documents ne lui ont pas été transmis ou d'ouvrages utilisés pour des destinations qui ne lui ont pas été signalées.
- Les dispositions insuffisamment définies, sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable, doivent faire l'objet de renseignements et justifications complémentaires.
- Les plans d'exécution et notes de calculs des ouvrages, les dossiers techniques des matériaux, matériels et procédés constructifs mis en œuvre, seront à communiquer pour avis, avant le début des travaux correspondants. Les résultats des auto-contrôles menés par les constructeurs concernant l'exécution de l'ensemble des ouvrages des différents corps d'état seront à transmettre au fur et à mesure de l'avancement du chantier.
- Les avis et observations devront être considérés comme défavorables sans justification d'une levée de réserves.
- BTP Consultants, dans le cadre de sa prestation, s'assure que les autocontrôles incombant aux entreprises – tel que rappelé à l'article 1792-1 du Code Civil – s'effectuent pendant l'exécution des travaux d'une manière satisfaisante. BTP Consultants procède, par elle-même au contrôle par sondage de l'exécution des travaux.
- Il convient de communiquer à BTP Consultants le ou les noms des personnes chargées de l'autocontrôle, notamment sur chantier, et de préciser la liste des vérifications envisagées par les entreprises ainsi que les modalités de formalisation de ces vérifications permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisante.